



Les Quatre Saisons
Livret
d'informations

2024-2025

Sommaire

1. Message de la direction
2. Calendrier
3. Les horaires
4. Le jour de la rentrée - 26 août
5. Matériel scolaire
6. Les repas
7. Les frais scolaires
8. La collation saine
9. Les numéros utiles
10. Le projet d'établissement et le ROI
11. En cas d'absence
12. Informations CPMS



Livret d'informations

Message de la direction

Chers élèves, chers parents,

Nous espérons que vous avez passé de belles vacances et que vous êtes prêts pour une nouvelle année scolaire riche en découvertes et en apprentissages. Nous avons le plaisir de vous annoncer que la rentrée scolaire aura lieu le 26 août 2024 à 8h30.

Toute l'équipe éducative est enthousiaste à l'idée de retrouver les élèves et de débiter cette nouvelle année ensemble. Nous avons préparé de nombreux projets et activités pour rendre cette année scolaire enrichissante et motivante pour tous.

Nous vous remercions par avance pour votre ponctualité et votre enthousiasme à l'approche de cette rentrée. Nous avons hâte de vous revoir et de commencer cette nouvelle aventure éducative à vos côtés.

Bonne rentrée à tous et à très bientôt !

Valérie Ontijt

Calendrier scolaire 2024 - 2025

Aout

L	M	M	J	V	S	D
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
29	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

Février

L	M	M	J	V	S	D
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	1	2

Mars

L	M	M	J	V	S	D
24	25	26	27	28	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

Avril

L	M	M	J	V	S	D
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4

Mai

L	M	M	J	V	S	D
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Juin

L	M	M	J	V	S	D
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

 Début et fin
d'année scolaire

 Jours de congés

 Vacances d'été

Les horaires



En maternelle:

Accueil: 8h30-8h40

Lundi-Mardi-jeudi-Vendredi

08h40 - 12h25

13h50 - 15h30

Mercredi:

8h40-11h35

En primaire:

P1-P2

Lundi-Mardi-jeudi-Vendredi

08h30 - 12h15

13h50 - 15h30

Mercredi: 8h40-11h25

P3-P6

Lundi-Mardi-jeudi-Vendredi

08h30 - 12h40

13h50 - 15h30

Mercredi: 8h40-11h25



RÉUNIONS DE RENTRÉE

En primaire 3/09/2024
En maternelle 5/09/2024

17H00

RÉUNION COLLECTIVE,
DANS LE PRÉAU

17H30

RÉUNION DANS LES
CLASSES AVEC LES
ENSEIGNANTS



Matériel scolaire

Les fournitures scolaires sont prises en charge par la commune de Saint-Gilles.

Cependant, nous ne fournissons pas le cartable, la trousse et l'équipement de sport

En maternelle:

- Un **cartable** suffisamment grand et facile à ouvrir. Toutes les boîtes ci-dessous doivent pouvoir être contenues dans le cartable.
- 1 **petite boîte** hermétique avec couvercle pour la collation de 10h00
- 2 **boîtes à tartines** pour le lunch de midi et la collation du goûter (si votre enfant reste à la garderie)
- **1 gourde**
- Pour les enfants d'accueil et M1: un sac contenant **3 changes** complets (3 slips ou culottes, 3 paires de chaussettes, 3 pantalons/jupes+3 t-shirts)
- 1 rouleau de petits sacs en plastique pour le linge souillé
- Des **langes** si nécessaire pour la sieste
- 1 paire de **pantoufles**
- 1 paire de **bottes en caoutchouc** (pour l'école du dehors)
- 1 boîte de **mouchoirs** en papier
- 1 **couverture** + 1 **petit coussin** pour la sieste + **doudou et tétine** (qui restent à l'école)

Ecrire le nom sur tous les objets de votre enfant



Matériel scolaire

En primaire:

- Un **cartable**
- Une **boîte à tartines** pour le pique-nique
- Une **boîte à collation** pour la collation de 10h00 et une pour la collation de 15h30
- une **gourde**
- Pour **le cours d'éducation physique:**

un short ou collant et un tshirt, des chaussures de sport ou des pantoufles de gym



Les repas

Le choix des repas se fait à l'année de façon uniforme pour la semaine (sauf le mercredi).
Il sera toutefois possible de procéder à des changements pendant l'année, à titre exceptionnel.
Vous recevrez, le premier jour d'école, une feuille pour les commandes de repas à compléter et à remettre pour le 30/8, au plus tard.

Attention! Pas de repas chaud avant le 9 septembre. Merci de prévoir un pique-nique pour votre enfant.

Les prix:

Repas chauds pour les maternelles: Gratuit

Repas chauds pour les primaires(potage+repas+dessert): 2.90

Potage: 0.25

Surveillance/garderie: 1.20/jour

Pour décommander un repas/potage/surveillance:
par téléphone au 02/544.02.71 au plus tard avant 8h45 ou par mail à
secretariatecole4@stgilles.brussels



Frais scolaires

Factures:

Vous recevez une facture dans le cartable au début du mois annonçant le total du mois écoulé.

Tous les frais scolaires s'y retrouvent: repas, activités, sorties, classes vertes...

Paiement:

- Par virement bancaire uniquement
- A payer dans les 10 jours en utilisant la communication structurée inscrite sur la facture
- En cas de difficulté de paiement, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat ou à la direction

Les frais scolaires:

- Pour les élèves de maternelle à P3, les activités et sorties ne vous seront pas facturées car elles sont prises en charge par la subvention CFWB pour la gratuité scolaire
- Pour les élèves de P4 à P6, toutes les activités et sorties vous seront facturées à hauteur de maximum 50 €/an
- Les classes de dépaysement (ferme, voile, mer,...) sont toujours à charge des parents. Si votre enfant est concerné, vous recevrez les informations sur les coûts. Un étalement de paiement est prévu.

La collation saine

Collation de 10h00- Goûter

Est autorisé

Dans une boîte:

- Fruits
- Légumes
- tartines
- Fruits secs
- Galettes de riz



Interdit:

- Sucreries (gaufres, biscuits, chocolat...)
- compote en berlingot
- jus en berlingot, en bouteille ou en récipient en aluminium
- Pas d'emballage individuel

1 gourde avec de l'eau

A l'école, nous buvons uniquement de l'eau. Les enfants ont une gourde qu'ils peuvent remplir si nécessaire.





Les numéros et adresses mail utiles:

- **secrétariat:**

02/544.02.71

secretariatecole4@stgilles.brussels

- **Direction:**

02/544.02.73

vontijt@stgilles.brussels

- **Coordinateur de l'extrascolaire:**

02/536.03.01

kverbesselt@stgilles.brussels

Projet d'établissement et Règlement d'ordre intérieur



Projet d'établissement

se trouve dans sa version intégrale sur le site de l'école:

<https://ecoleles4saisons.be/la-vie-a-lecole/projet-detablissement/>

ROI

A partir de ce 26/8/24, un nouveau ROI entre en vigueur.

Vous pouvez le retrouver dans sa intégralité sur le site de l'école:

<https://ecoleles4saisons.be/infos/reglement-de-lecole-roi/>

En cas d'absence

- En cas d'absence de votre enfant, prévenir le secrétariat
- Si votre enfant prend un repas chaud, l'annuler avant 9h00 pour le jour même

- Pour les élèves de M3 à P6, chaque absence doit être justifiée. Le justificatif doit être remis le jour du retour de votre enfant.
- Les parents peuvent justifier **4 absences maximum (de 1/2 journée à 3 jours) par année scolaire**, à l'aide du document à compléter qui se trouve dans le JDA (Voir ROI).
- La direction doit valider les motifs d'absence
- Toutes les autres absences doivent être justifiées par un certificat médical

-
- Si votre enfant a un rendez-vous médical, administratif ou thérapeutique, veuillez remettre le justificatif dès son retour.
- Le justificatif ne couvre que la période de rendez-vous et non une journée d'absence

- Pour les élèves de M3 à P6, lorsque les absences injustifiées dépassent 9 demi-journées, celles-ci sont signalées à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les parents seront convoqués par la direction.

Le centre PMS

Le centre psycho-médico-social de Saint-Gilles est un collaborateur direct de l'école que les parents peuvent contacter de manière autonome par téléphone ou par mail :

- **02/563.11.00**
- nberniere@stgilles.brussels (psychologue)
- fvanlandschoot@stgilles.brussels (assistante sociale)
- opedro@stgilles.brussels (infirmier)

Les aménagements raisonnables

En cas d'un suivi extérieur à l'école par un professionnel (ergothérapeute, logopède, neuropsychologue, ...), il est important de le signaler au titulaire de votre enfant afin de mettre rapidement en place un plan d'aménagements raisonnables.

